

N° 92-151-G au catalogue

Fichier des attributs géographiques, guide de référence

Année de recensement 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-151-G au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Fichier des attributs géographiques, guide de référence

Année de recensement 2011

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte de Statistique Canada](http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm) (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

Février 2012

N° 92-196-X au catalogue

ISBN 978-1-100-97571-9

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

- Le terme « région urbaine » a été remplacé par « centre de population »; le changement est entré en vigueur le 3 février 2011. Les centres de population sont classés en trois groupes, en fonction de la taille de leur population. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez lire la note intitulée *De régions urbaines à centres de population* (www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/urban-urbain-fra.htm).
- Trois attributs ont été ajoutés au Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 :
 - RMRidu : Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.
 - CTRPOPRRidu : Code d'identification unique du centre de population et région rurale. Désigne particulièrement un centre de population et région rurale.
 - CTRPOPRRclasse : Classe du centre de population et région rurale. Permet la distinction entre les petits centres de population, les moyens centres de population, les grands centres de population urbains et les régions rurales.
- Pour le Recensement de 2011, les limites des localités désignées (LD) peuvent chevaucher celles des subdivisions de recensement (SDR).
- Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 peut être téléchargé gratuitement sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).
- Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 est maintenant offert en format Excel (.xlsx), en plus du format ASCII (.txt).

Table des matières

	Page
Quoi de neuf?	4
1. À propos de ce guide	6
2. Aperçu	7
Comment citer ce guide.....	7
Comment citer ce produit	7
3. À propos du produit	8
Objet du produit	8
Définitions et concepts	8
Contenu	8
Restrictions	11
Comparaison avec d'autres produits/versions	11
Utilisation avec d'autres produits.....	11
Date de référence	12
4. Spécifications techniques	13
Clichés d'enregistrement et descriptions des données	13
Spécifications des fichiers	22
Formats des logiciels	22
Configuration du système.....	23
Mode d'installation	23
Convention des noms utilisés pour les fichiers	23
5. Qualité des données	24
Historique.....	24
Précision de localisation	26
Précision des attributs	26
Cohérence logique	27
Uniformité avec d'autres produits	27
Intégralité	27
Annexe A Glossaire	28
Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011	35
Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011	36
Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011	37

1. À propos de ce guide

Ce guide de référence est destiné aux usagers de Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011. Il fournit une vue d'ensemble des fichiers de la méthodologie générale utilisée pour les créer, et des renseignements techniques importants aux usagers.

Un cliché d'enregistrement est fourni à la section 4, Spécifications techniques. Les usagers du Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 en format ASCII (.txt) peuvent se reporter au cliché d'enregistrement pour déterminer l'ordre et la longueur des variables qui se trouvent dans le fichier. Les variables sont présentées dans le même ordre dans le fichier en format Excel (.xlsx), mais elles sont disposées dans des colonnes distinctes.

L'énoncé de la Qualité des données, section 5, fournit les renseignements requis afin de déterminer si le produit convient à une utilisation donnée.

Le produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

2. Aperçu

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 comprend des renseignements au niveau de l'îlot de diffusion, selon les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011. Les données disponibles comprennent les chiffres de population et des logements et la superficie des terres. De plus, le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 comprend les codes géographiques normalisés de niveau supérieur, les noms et, au besoin, les genres et les classes des régions géographiques. Les données pour les régions géographiques normalisées de niveau plus élevé peuvent être obtenues par l'agrégation des données au niveau de l'îlot de diffusion. Les coordonnées du point représentatif de l'aire de diffusion sont aussi incluses dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011.

La présente version du Fichier des attributs géographiques est un ensemble de données au niveau de l'îlot de diffusion (ID), qui comprend aussi des données pour les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 suivantes :

- province et territoire (PR)
- région économique (RE)
- division de recensement (DR)
- subdivision de recensement unifiée (SRU)
- subdivision de recensement (SDR)
- localité désignée (LD)
- circonscription électorale fédérale (CEF), selon l'Ordonnance de représentation de 2003
- région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR) et zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM)
- secteur de recensement (SR)
- centre de population (CTRPOP) et région rurale (RR)
- aire de diffusion (AD).

Comment citer ce guide

Fichier des attributs géographiques, guide de référence, Recensement de 2011. Produit n° 92-151-G au catalogue de Statistique Canada.

Comment citer ce produit

Fichier des attributs géographiques, Recensement de 2011. Produit n° 92-151-X au catalogue de Statistique Canada.

3. À propos du produit

Objet du produit

Le Fichier des attributs géographiques de 2011 est un ensemble de données au niveau de l'îlot de diffusion, qui comprend aussi l'ensemble des unités géographiques du Recensement de 2011, leurs attributs et les chiffres de population et de logements. Ce fichier vise à fournir aux usagers la possibilité d'agréger les îlots de diffusion à tous les niveaux géographiques, soit la hiérarchie géographique complète.

Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement au glossaire (Annexe A). Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011* (n° 98-301-X au catalogue) et le Glossaire illustré de 2011 (n° 92-195-X au catalogue). Enfin, les annexes fournissent un supplément d'information.

Un îlot de diffusion, le niveau géographique de base utilisé pour créer le Fichier des attributs géographiques, est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

Contenu

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 comprend tous les îlots de diffusion du Recensement de 2011 et certains de leurs attributs, comme les chiffres de population et de logements, la superficie des terres, les identificateurs uniques des régions géographiques normalisées et les coordonnées du point représentatif des aires de diffusion correspondantes.

Identificateurs géographiques uniques

Les identificateurs géographiques uniques comprennent un ensemble unique de chiffres qui servent à identifier les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 spécifiques et à y accéder aux fins de la conservation, de la récupération et de la présentation des données.

L'attribution systématique de codes numériques aux provinces et aux territoires, aux divisions de recensement et aux subdivisions de recensement est décrite dans la Classification géographique type. Ce système de classification est un système de codage hiérarchique qui fournit un identificateur unique pour chaque niveau de la hiérarchie géographique. Ce système de codage est élaboré par Statistique Canada et approuvé par les responsables provinciaux. De plus amples détails figurent dans la *Classification géographique type* (CGT), *volume I* – Classification des secteurs statistiques – Variantes de la CGT (n° 12-571-X au catalogue).

Les identificateurs uniques des subdivisions de recensement unifiées sont établis à partir des subdivisions de recensement qui les composent. Les identificateurs uniques des subdivisions de recensement unifiées coïncident avec la composante de la subdivision de recensement qui comporte la plus grande superficie des terres dans la subdivision de recensement unifiée.

Les identificateurs géographiques uniques des circonscriptions électorales fédérales proviennent de l'Ordonnance de représentation de 2003 d'Élections Canada. Tous les autres identificateurs géographiques uniques ont été créés par Statistique Canada.

Dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011, l'identificateur unique est une concaténation de codes géographiques qui servent à identifier de façon unique des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011. Par exemple, chaque aire de diffusion reçoit un code à quatre chiffres qui est unique à l'intérieur d'une division de recensement. Pour pouvoir identifier de façon unique chaque aire de diffusion au Canada, le code d'aire de diffusion à quatre chiffres doit être précédé par le code de la province ou du territoire à deux chiffres et le code de division de recensement à deux chiffres. Ce code concaténé à huit chiffres est appelé code d'identificateur unique d'aire de diffusion.

Hierarchie des unités géographiques normalisées

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 inclut les parties des centres de population selon les provinces. Pour le Recensement de 2011, on compte cinq régions dont les centres de population chevauchent les limites provinciales :

- Campbellton (Nouveau-Brunswick/Québec)
- Hawkesbury (Québec/Ontario)
- Ottawa – Gatineau (Québec/Ontario)
- Flin Flon (Manitoba/Saskatchewan)
- Lloydminster (Saskatchewan/Alberta)

Si les usagers du Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 produisent une liste de tous les centres de population situés dans la province du Manitoba, par exemple, seule la partie du centre de population de Flin Flon se trouvant au Manitoba apparaîtra sur la liste. La partie du centre de population de Flin Flon située dans la province de la Saskatchewan sera exclue.

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 aussi inclut les parties des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Pour le Recensement de 2011, on compte une région métropolitaine de recensement et trois agglomérations de recensement chevauchent les limites provinciales :

- Agglomération de recensement de Campbellton (Nouveau-Brunswick/Québec)
- Agglomération de recensement de Hawkesbury (Québec/Ontario)
- Région métropolitaine de recensement d'Ottawa – Gatineau (Québec/Ontario)
- Agglomération de recensement de Lloydminster (Saskatchewan/Alberta)

Si les usagers du Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 produisent une liste de tous les centres de population situés dans la province du Nouveau-Brunswick, par exemple, seule la partie du centre de population de Campbellton se trouvant au Nouveau-Brunswick apparaîtra sur la liste. La partie du centre de population de Campbellton située dans la province de la Québec sera exclue.

Chiffres de population et des logements privés du Recensement de 2011

Les chiffres de population et des logements sont tirés des données du Recensement de 2011. Les chiffres de population sont déterminés selon la méthode de jure. On entend par là que les personnes ont été énumérées à leur lieu de résidence habituel, quel que soit l'endroit où ils se trouvaient le 10 mai 2011, jour du recensement.

La superficie des terres du Recensement de 2011

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011. Les données sur la superficie des terres comprises dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 peuvent ou non correspondre aux données sur la superficie des terres comprises dans d'autres sources. La superficie des terres est établie au moyen du logiciel ArcGIS®, uniquement aux fins du calcul de la densité de population.

Les données sont tirées de l'Infrastructure des données spatiales (IDS), qui comprend des couches de polygones représentant les plans hydrographiques. La projection conique conforme de Lambert est transformée en projection conique équivalente d'Albers, étant donné que la notion d'équivalence est appropriée pour calculer la superficie des terres. Les mêmes paramètres de projection (deux parallèles de référence, un méridien central et la latitude du point d'origine de la projection) sont utilisés pour chaque province ou territoire.

Les superficies des terres sont calculées d'après les limites des régions géographiques du recensement en vigueur le 1^{er} janvier 2011 (date de référence géographique pour le Recensement du Canada de 2011).

Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés du Recensement de 2011

En 2011, un total de 31 réserves indiennes et d'établissements indiens ont été « partiellement dénombrés ». Le dénombrement n'a pas été autorisé dans certaines réserves indiennes et dans certains établissements indiens ou a été interrompu avant d'être mené à terme, ou encore, a été impossible à cause de désastres naturels (plus précisément les incendies de forêt au nord de l'Ontario).

Comparé aux recensements précédents, le nombre de conseils de bande qui n'ont pas accordé pas la permission d'entrer sur leur territoire afin de mener le recensement a diminué, passant de 18 réserves indiennes et établissements indiens en 2006 à 14 en 2011.

Au moment de la collecte, le dénombrement a été impossible dans 13 réserves indiennes et établissements indiens à cause d'incendies de forêt au nord de l'Ontario. La collecte dans ces collectivités a été menée plus tard. Bien que les données ne soient pas comprises dans les totalisations du Recensement de 2011, on s'attend à ce que des tableaux spéciaux présentant les données pour ces collectivités soient offerts séparément plus tard, conditionnellement à l'évaluation de la qualité.

Les chiffres de population et des logements du Recensement de 2011 ne sont pas offerts pour les 31 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés, et ne sont donc pas compris dans les totalisations du Recensement de 2011. Les données sur les régions géographiques comptant une ou plusieurs de ces réserves ou établissements font donc l'objet d'une note à cet effet. En raison des données manquantes, les usagers doivent prendre note que les comparaisons (p. ex., des variations en pourcentage) entre 2006 et 2011 ne sont pas exactes pour les régions géographiques en cause. L'effet des données

manquantes est très faible pour les régions géographiques de niveau plus élevé (Canada, provinces, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement), mais peut être important pour les régions plus petites où les réserves indiennes et les établissements indiens en cause représentent une plus grande proportion de la population.

Données de localisation

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 comprend les coordonnées du point représentatif des aires de diffusion, lesquelles sont pondérées en fonction des données sur la population. Les coordonnées du point représentatif ont été reprojetées en coordonnées de latitude et longitude (NAD83) à partir de la projection conique conforme de Lambert à l'aide d'ArcGIS® ArcCatalog (Outil de projections des caractéristiques).

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

Les coordonnées du point représentatif apparaissant dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 sont la représentation géographique suivante :

Système de référence géodésique :	NAD83
Coordonnées :	Longitude / Latitude

Le Système de référence géodésique nord-américain de 1983 (NAD83) est une correction du Système de référence géodésique nord-américain de 1927 (NAD27) qui reflète plus de précision de l'arpentage géodésique.

Le système de coordonnées géographiques est un système général de référence spatiale pour la terre. Ce système fournit le relevé unique pour les caractéristiques de localisation, telles que des points, des lignes et des polygones.

Restrictions

Sans objet

Comparaison avec d'autres produits/versions

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 comprend les indicateurs géographiques uniques, les noms et, au besoin, les genres et les classes des régions géographiques s'appliquant au Recensement de 2011.

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 comprend tous les îlots de diffusion, tandis que le Fichier de limites cartographiques des îlots de diffusion ne comprend pas les îlots de diffusion situés entièrement dans les eaux côtières.

Utilisation avec d'autres produits

Les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 qui se trouvent dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 peuvent être couplées à d'autres produits de ce recensement, grâce aux identificateurs géographiques uniques compris dans le fichier.

Les identificateurs uniques d'îlots de diffusion du Recensement de 2011 compris dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 peuvent être utilisés avec les Fichiers de correspondance du Recensement de 2011 (n° 92-156-X au catalogue), afin de déterminer les îlots de diffusion correspondants du Recensement de 2006. Ces identificateurs uniques d'îlots de diffusion de 2006 peuvent être couplés au Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2006 (n° 92-151-X au catalogue) ou à GéoSuite 2006 (n° 92-150-X au catalogue), afin de récupérer toutes les régions géographiques normalisées du Recensement de 2006 et leurs attributs.

Date de référence

Chiffres de population et des logements

Les chiffres de population et de logements compris dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 ont trait au Recensement de la population de 2011 qui s'est tenu le 10 mai 2011.

Régions géographiques normalisées

La date de référence géographique est la date déterminée par Statistique Canada pour finaliser le cadre géographique pour lequel les données statistiques du Recensement de 2011 sont recueillies, totalisées et publiées. La date de référence pour les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 a été fixée au 1^{er} janvier 2011. Plus spécifiquement, le recensement produit des données selon les régions géographiques (p. ex., municipalités et régions équivalentes appelées subdivisions de recensement) en vigueur le 1^{er} janvier 2011, à condition que Statistique Canada reçoive les renseignements sur les changements, au plus tard le 1^{er} mars 2011 (voir le *Dictionnaire du Recensement de 2011 – Date de référence géographique*, pour plus de détails).

4. Spécifications techniques

Clichés d'enregistrement et descriptions des données

Tableau 4.1 Fichier des attributs géographiques - cliché d'enregistrement

Position	Taille	Type	Nom d'attribut	Description
1	10	Car	IDidu	Désigne particulièrement un îlot de diffusion (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement, du code à 4 chiffres de l'aire de diffusion et du code à 2 chiffres de l'îlot de diffusion).
11	8	Num	IDpop2011	Population de l'îlot de diffusion selon le Recensement de 2011.
19	8	Num	IDtlog2011	Total des logements privés de l'îlot de diffusion selon le Recensement de 2011.
27	8	Num	IDrh2011	Logements privés occupés par les résidents habituels de l'îlot de diffusion selon le Recensement de 2011.
35	13,4	Num	IDSup	Superficie de l'îlot de diffusion selon le Recensement de 2011.
48	1	Car	ID_ri2011	Indicateur de refus des réserves indiennes de l'îlot de diffusion selon le Recensement de 2011.
49	8	Car	ADidu	Désigne particulièrement une aire de diffusion (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 4 chiffres de l'aire de diffusion).
57	17,8	Num	ADlamx	Coordonnée x du point représentatif de l'aire de diffusion en format Lambert.
74	17,8	Num	ADlamy	Coordonnée y du point représentatif de l'aire de diffusion en format Lambert.
91	9,6	Num	ADlat	Latitude du point représentatif de l'aire de diffusion, en degrés et décimales.
100	11,6	Num	ADlong	Longitude du point représentatif de l'aire de diffusion, en degrés et décimales.
111	2	Car	PRidu	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
113	55	Car	PRnom	Nom de la province ou du territoire.
168	30	Car	PRanom	Nom de la province ou du territoire en anglais.
198	30	Car	PRfnom	Nom de la province ou du territoire en français.
228	10	Car	PRaabbrev	Abréviation anglaise du nom de la province ou du territoire.
238	10	Car	PRfabbrev	Abréviation française du nom de la province ou du territoire.
248	5	Car	CEFidu	Désigne particulièrement une circonscription électorale fédérale (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 3 chiffres de la circonscription électorale fédérale).
253	85	Car	CEFnom	Nom de la circonscription électorale fédérale.

Tableau 4.1 Fichier des attributs géographiques - cliché d'enregistrement (suite)

Position	Taille	Type	Nom d'attribut	Description
338	4	Car	REidu	Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique).
342	85	Car	REnom	Nom de la région économique.
427	4	Car	DRidu	Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement).
431	40	Car	DRnom	Nom de la division de recensement.
471	3	Car	DRgenre	Genre de division de recensement (voir les Valeurs du domaine des attributs)
474	7	Car	SDRidu	Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement).
481	55	Car	SDRnom	Nom de la subdivision de recensement.
536	3	Car	SDRgenre	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales, territoriales ou fédérales (voir Annexe D).
539	1	Car	CSSgenre	La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou des territoires (voir les Valeurs du domaine des attributs).
540	3	Car	CSScode	Code à 3 chiffres de la Classification des secteurs statistiques.
543	7	Car	SRUidu	Désigne particulièrement une subdivision de recensement unifiée (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée).
550	55	Car	SRUnom	Nom de la subdivision de recensement unifiée
605	6	Car	LDidu	Désigne particulièrement la localité désignée (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 4 chiffres de la localité désignée).
611	85	Car	LDnom	Nom de la localité désignée.
696	3	Car	LDgenre	Genre de localité désignée (voir les Valeurs du domaine des attributs).

Tableau 4.1 Fichier des attributs géographiques - cliché d'enregistrement (suite)

Position	Taille	Type	Nom d'attribut	Description
699	5	Car	RMRPidu	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement).
704	3	Car	RMRidu	Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.
707	100	Car	RMRnom	Nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
807	1	Car	RMRgenre	Champ à caractère unique indiquant si l'unité est une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement (voir les Valeurs du domaine des attributs).
808	10,2	Car	SRidu	Désigne particulièrement un secteur de recensement dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, suivi du nom du secteur de recensement à 7,2 caractères).
818	4	Car	SRcode	Désigne particulièrement le secteur de recensement.
822	7,2	Car	SRnom	Chaque secteur de recensement se voit attribuer un « nom » numérique à 7,2 caractères (incluant les zéros d'attaque, le point décimal et les zéros à droite).
829	6	Car	CTRPOPRRPidu	Désigne particulièrement la partie provinciale ou territoriale d'un centre de population et région rurale (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 4 chiffres du centre de population).
835	4	Car	CTRPOPRRidu	Désigne particulièrement un centre de population et région rurale.
839	100	Car	CTRPOPRRnom	Nom du centre de population et région rurale.
939	1	Car	CTRPOPRRgenre	Genre du centre de population et région rurale (voir les Valeurs du domaine des attributs).
940	1	Car	CTRPOPRRclasse	Permet la distinction entre les régions rurales, les petits centres de population, les moyens centres de population et les grands centres de population urbains (voir les Valeurs du domaine des attributs).

Valeurs du domaine des attributs

Genre de division de recensement (DRgenre)

La liste qui suit présente les différents genres de division de recensement.

DRgenre	Description de DR
CDR	Census division / Division de recensement
CT	County / Comté
CTY	County
DIS	District
DM	District municipality
MRC	Municipalité régionale de comté
RD	Regional district
REG	Region
RM	Regional municipality
TÉ	Territoire équivalent
TER	Territory / Territoire
UC	United counties

Tableau 4.2 Genres de divisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Genre de division de recensement		Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
CDR	Census division / Division de recensement	85	11	5	9	23	18	19
CT	County / Comté	15	15
CTY	County	41	...	3	18	20
DIS	District	10	10
DM	District municipality	1	1
MRC	Municipalité régionale de comté	81	81
RD	Regional district	28	28
REG	Region	10	1	...	6	3
RM	Regional municipality	6	6
TÉ	Territoire équivalent	12	12
TER	Territory / Territoire	1	1
UC	United counties	3	3
Total		293	11	3	18	15	98	49	23	18	19	29	1	6	3

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Subdivision de recensement (SDRgenre)

Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales, territoriales ou fédérales.

SDRgenre	Description de SDR	SDRgenre	Description de SDR
C	City / Cité	RCR	Rural community / Communauté rurale
CC	Chartered community	RDA	Regional district electoral area
CG	Community government	RG	Region
CN	Crown colony / Colonie de la couronne	RGM	Regional municipality
COM	Community	RM	Rural municipality
CT	Canton (municipalité de)	RV	Resort village
CU	Cantons unis (municipalité de)	S-É	Indian settlement / Établissement indien
CV	City / Ville	SA	Special area
CY	City	SC	Subdivision of county municipality / Subdivision municipalité de comté
DM	District municipality	SÉ	Settlement / Établissement
HAM	Hamlet	SET	Settlement
ID	Improvement district	SG	Self-government / Autonomie gouvernementale
IGD	Indian government district	SM	Specialized municipality
IM	Island municipality	SNO	Subdivision of unorganized / Subdivision non organisée
IRI	Indian reserve / Réserve indienne	SV	Summer village
LGD	Local government district	T	Town
LOT	Township and royalty	TC	Terres réservées aux Cris
M	Municipality / Municipalité	TI	Terre inuite
MD	Municipal district	TK	Terres réservées aux Naskapis
MÉ	Municipalité	TL	Teslin land
MU	Municipality	TP	Township
NH	Northern hamlet	TV	Town / Ville
NL	Nisga'a land	V	Ville
NO	Unorganized / Non organisé	VC	Village cri
NV	Northern village	VK	Village naskapi
P	Parish / Paroisse (municipalité de)	VL	Village
PE	Paroisse (municipalité de)	VN	Village nordique

Genre de région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement (RMRgenre)

Les genres de région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement incluent :

RMRgenre	Description de RMR
B	Région métropolitaine de recensement (RMR)
D	Agglomération de recensement (AR) non subdivisée en secteurs de recensement
G	Zone d'influence métropolitaine forte (ZIM)
H	Zone d'influence métropolitaine modérée (ZIM)
I	Zone d'influence métropolitaine faible (ZIM)
J	Aucune zone d'influence métropolitaine
K	Agglomération de recensement (AR) subdivisée en secteurs de recensement
L	Territoires, à l'extérieur des agglomérations de recensement

Tableau 4.3 Genres de région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Genre de région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
B région métropolitaine de recensement	34	1	0	1	2	6	15	1	2	2	4	0	0	0
D agglomération de recensement sans secteur de recensement	102	3	2	4	4	22	24	4	7	13	17	1	1	0
K agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
Total	151	4	2	5	7	31	43	5	9	18	25	1	1	0

Notes : Comprends les parties des provinces.

Les zones d'influence métropolitaine du recensement sont considérées comme des valeurs résiduelles. Chaque province a les valeurs G, H, I et J. Chaque territoire a la valeur L.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Genre de la Classification des secteurs statistiques (CSSgenre)

Le genre de la Classification des secteurs statistiques est un code à un chiffre qui identifie si une subdivision de recensement est une composante d'une région métropolitaine de recensement (RMR), une agglomération de recensement (AR), une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) ou dans les territoires.

CSSgenre	Description de CSSgenre
1	Subdivision de recensement dans les régions métropolitaines de recensement
2	Subdivision de recensement dans les agglomérations de recensement ayant au moins un secteur de recensement
3	Subdivision de recensement dans les agglomérations de recensement sans secteur de recensement
4	Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine forte
5	Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine modérée
6	Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine faible
7	Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement ayant aucune influence métropolitaine
8	Subdivision de recensement dans les territoires, située à l'extérieur des agglomérations de recensement

Tableau 4.4 Valeurs de la Classification des secteurs statistiques selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Valeur de la Classification des secteurs statistiques		Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
1	SDR dans les RMR	469	13	0	5	31	157	92	12	41	44	74	0	0	0
2	SDR dans les AR ayant au moins un SR	93	0	0	0	12	13	16	0	0	11	41	0	0	0
3	SDR dans les AR sans SR	367	15	23	18	33	68	40	8	25	33	96	7	1	0
4	SDR à l'extérieur de la RMR ou de l'AR ayant une ZIM forte	594	30	32	3	32	237	95	17	62	52	34	0	0	0
5	SDR à l'extérieur de la RMR ou de l'AR ayant une ZIM modérée	1 441	134	48	23	91	490	143	61	248	111	92	0	0	0
6	SDR à l'extérieur de la RMR ou de l'AR ayant une ZIM faible	976	75	6	39	56	145	87	116	208	106	138	0	0	0
7	SDR à l'extérieur de la RMR ou de l'AR ayant aucune ZIM	1 212	109	4	11	18	175	101	73	375	78	268	0	0	0
8	SDR dans les territoires, à l'extérieur des AR	101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	40	31
Total		5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31

SDR subdivision de recensement
RMR région métropolitaine de recensement
AR agglomération de recensement
SR secteur de recensement

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

CSScode

Le code de la Classification des secteurs statistiques est un code à trois chiffres qui identifie si une subdivision de recensement est une composante d'une région métropolitaine de recensement (RMR), d'une agglomération de recensement (AR) ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). Les catégories des ZIM indiquent le degré d'influence que la RMR et/ou l'AR a sur ces zones sont les suivantes : forte (code 996), modérée (code 997), faible (code 998), aucune influence (code 999), ou les territoires (code 000).

CSScode	Description de CSScode
000	Territoires, à l'extérieur des AR
001-995	RMR ou AR
996	Forte
997	Modérée
998	Faible
999	Aucune influence

De plus amples détails figurent dans la *Classification géographique type (CGT), volume I – Classification des secteurs statistiques – Variantes de la CGT* (n° 12-571-X au catalogue).

Genre de centre de population et région rurale (CTRPOPRRgenre)

Les genres des centres de population et régions rurales sont :

- 1 Noyau à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement
- 2 Banlieue à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement
- 3 Région rurale à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement
- 4 Centre de population à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement
- 5 Région rurale à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement
- 6 Noyau secondaire à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement

Tableau 4.5 Valeurs de genre de centre de population selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Valeurs de genre de centre de population	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
1 Noyau à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR	151	4	2	5	7	31	43	5	9	18	25	1	1	...
2 Banlieue à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR	164	2	1	7	4	34	68	4	10	16	18
4 CTRPOP à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR	607	24	4	25	22	172	146	35	44	70	56	...	2	7
6 Noyau secondaire à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR	25	6	13	5	1
Total	947	30	7	37	33	243	270	44	63	109	100	1	3	7

... n'ayant pas lieu de figurer

RMR région métropolitaine de recensement

AR agglomération de recensement

CTRPOP centre de population

Notes : Comprends les parties des provinces.

Les régions rurales sont des valeurs résiduelles. Par conséquent, les valeurs 3 et 5 ne sont pas incluses dans les chiffres des centres de population.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Classes de centre de population et région rurale (CTRPOPRRclasse)

Les classes des centres de population et régions rurales sont :

- 1 Région rurale
- 2 Petit centre de population (population de 1 000 à 29,999)
- 3 Moyen centre de population (population de 30 000 à 99 999)
- 4 Grand centre de population urbain (population de 100 000 et plus)

Tableau 4.6 Valeurs de taille de centre de population selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Valeurs de taille de centre de population	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
2 Petit centre de population	861	29	6	35	30	224	237	42	59	101	87	1	3	7
3 Moyen centre de population	54	...	1	1	2	13	19	1	2	6	9
4 Grand centre de population urbain	32	1	...	1	1	6	14	1	2	2	4
Total	947	30	7	37	33	243	270	44	63	109	100	1	3	7

... n'ayant pas lieu de figurer

Notes : Comprends les parties des provinces.

La région rurale est une valeur résiduelle. Elle est constituée de toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population. Chaque province et territoire comporte une et une seule valeur de région rurale.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Genre de localité désignée (LDgenre)

La liste suivante représente le genre de localité désignée.

CFA	Class IV area
DMU	Dissolved municipality
DPL	Designated place
IRI	Indian reserve / Réserve indienne
IST	Island trust
LNC	Localité non constituée
LSB	Local service board
LSD	Local service district
LUD	Local urban district
MDI	Municipalité dissoute
MDP	Municipal defined places
MET	Métis settlement
NCM	Northern community
NVL	Nisga'a village
OHM	Organized hamlet
SE	Aboriginal settlement
UNP	Unincorporated place
UUC	Unincorporated urban centre

Tableau 4.7 Genres de localités désignées selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Genre de localité désignée		Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
CFA	Class IV area	65	65
DMU	Dissolved municipality	85	44	2	37	2
DPL	Designated place	183	183
IRI	Indian reserve/ Réserve indienne	53	53
IST	Island trust	26	26
LNC	Localité non constituée	12	12
LSB	Local service board	44	44
LSD	Local service district	167	167
LUD	Local urban district	36	36
MDI	Municipalité dissoute	94	94
MDP	Municipal defined places	26	26
MET	Métis settlement	10	10
NCM	Northern community	46	46
NVL	Nisga'a village	5	5
OHM	Organized hamlet	157	157
SE	Aboriginal settlement	1	1
UNP	Unincorporated place	484	249	235
UUC	Unincorporated urban centre	13	13
Total		1 507	183	0	65	167	106	114	97	194	261	319	1	0	0

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Spécifications des fichiers

La taille du Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 est d'environ 460 Mo en format ASCII (.txt) et 100 Mo en format Excel (.xlsx).

Formats des logiciels

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 en format ASCII (.txt). Les usagers sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 en format Excel (.xlsx) est conçu pour être utilisé au moyen d'Excel 2007 de Microsoft Office ou d'une version plus récente.

Configuration du système

Sans objet

Mode d'installation

Sans objet

Convention des noms utilisés pour les fichiers

Le Fichier des attributs géographiques de 2011 respecte une règle d'affectation des noms. Le nom du fichier inclus : année de recensement_numéro de catalogue_format du fichier. Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011, en formats ASCII (.txt) et Excel (.xlsx), sont désignés de la façon suivante :

Format ASCII : 2011_92-151_XBB_TXT.txt

Format Excel : 2011_92-151_XBB_XLSX.xlsx

5. Qualité des données

Les énoncés sur la qualité des données ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés de qualité comprennent à l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux usagers pour tous les produits de données géographiques diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données comprend une description des fichiers d'origine à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive du fichier.

Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création du Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans l'environnement BNDG.

Au moment de la création du Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011, tous les îlots de diffusion ont été extraits de l'IDS, de même que les données pour les régions géographiques normalisées de niveau plus élevé dans lesquelles se trouvent les îlots de diffusion.

Régions géographiques, identificateurs uniques, noms, genres et classes

Statistique Canada diffuse les données du Recensement de 2011 selon l'unité géographique normalisée. Ces unités correspondent à des régions administratives ou statistiques.

À quelques exceptions près, les régions administratives sont définies par les lois fédérales et provinciales. Elles comprennent les suivantes :

- Canada (CAN)
- province et territoire (PR)
- circonscription électorale fédérale (CEF), selon l'Ordonnance de représentation de 2003
- division de recensement (DR)
- subdivision de recensement (SDR)
- localité désignée (LD)

Les régions statistiques sont définies par Statistique Canada et font partie du cadre spatial servant à recueillir et à diffuser les données du recensement. Ces régions comprennent les suivantes :

- région économique (RE)
- subdivision de recensement unifiée (SRU)
- région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR) et zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM)
- secteur de recensement (SR)
- centre de population (CTRPOP) et région rurale (RR)
- aire de diffusion (AD)
- îlot de diffusion (ID)

Les données sur le nom géographique se rapportent au nom attribué aux régions géographiques normalisées. Ces dernières ne possèdent cependant pas toutes un nom. Parmi celles auxquelles on a attribué un nom, on retrouve les provinces et les territoires, les régions économiques, les divisions de recensement, les subdivisions de recensement unifiées, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les localités désignées, les centres de population et les circonscriptions électorales fédérales. Même si les secteurs de recensement n'ont pas de noms alphabétiques, ils ont des noms numériques constitués de sept caractères, comprenant les zéros en tête, le signe décimal et les zéros à droite.

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 comprend l'appellation française et anglaise des provinces et territoires. Le nom des provinces et des territoires est tiré des lois des provinces et des territoires concernés.

Le nom des circonscriptions électorales fédérales provient de l'Ordonnance de représentation de 2003 d'Élections Canada.

Lorsque les divisions de recensement et les subdivisions de recensement respectent le découpage administratif de la province et du territoire, le nom et le genre de subdivision de recensement correspondent à celui fourni par l'administration provinciale ou territoriale, qui nous signale les changements apportés aux limites et aux noms de leurs municipalités. Le Recensement de 2011 reflète la structure administrative en place dans les provinces et les territoires au 1^{er} janvier 2011, la date de référence du Recensement de 2011.

Pour les régions non couvertes par les régions administratives des provinces et des territoires, Statistique Canada, en consultation avec l'administration provinciale et territoriale, crée certaines divisions de recensement et subdivisions de recensement et leur attribue un nom et un genre. Pour ce qui est du nom des réserves et des établissements indiens, le personnel des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (auparavant Affaires indiennes et du Nord Canada) se charge de transmettre l'information à Statistique Canada.

Le nom des subdivisions de recensement unifiées est tiré de celui des subdivisions de recensement qui les composent. Le nom de la subdivision de recensement unifiée coïncide avec celui de la composante de la subdivision de recensement qui comporte la plus grande superficie des terres dans la subdivision de recensement unifiée.

Les noms d'une région métropolitaine de recensement et d'une agglomération de recensement sont habituellement établis à partir du nom du plus grand centre de population dans la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.

On trouvera de plus amples renseignements sur les critères de délimitation des régions géographique normalisée du Recensement de 2011 et l'origine des toponymes dans le

Dictionnaire du Recensement de 2011 (n° 98-301-X au catalogue) et le Glossaire illustré du Recensement de 2011 (n° 92-195-X au catalogue).

Précision de localisation

Indique la précision absolue et relative de la localisation des traits géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des traits et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les seules données de localisation comprises dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 sont les coordonnées du point représentatif des aires de diffusion. À l'intérieur de l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada, les coordonnées de point représentatif ont été produites au moyen du logiciel ArcGIS®, en parallèle avec les limites des aires de diffusion. On a utilisé l'hydrographie la plus détaillée disponible pour identifier les limites cartographiques et pour calculer les points représentatifs en format natif de Statistique Canada. Des efforts ont été déployés pour s'assurer que les points représentatifs ne se trouvent pas dans l'eau, dans la mesure du possible. Les coordonnées de point représentatif ont été calculées initialement selon la projection conique conforme de Lambert; elles ont par la suite été transformées en coordonnées de latitude et de longitude.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque trait (tels que les chiffres de population pour les îlots de diffusion, les codes d'identification unique de la subdivision de recensement, les noms et les genres).

Les identificateurs géographiques uniques, les noms, les genres et les classes de régions géographiques comprises dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011, ainsi que le rapport entre toutes les régions géographiques normalisées, ont été vérifiés en fonction de l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada. La hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion du Recensement de 2011 (annexe B) illustre les rapports entre toutes les régions géographiques.

Des champs en blanc sont compris dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 lorsque les chiffres de la population et des logements ont été supprimés, dans le cas des réserves et des établissements indiens partiellement dénombrés. Les chiffres de population des subdivisions de recensement de réserves indiennes partiellement dénombrées ne sont pas inclus dans aucun des chiffres du recensement. Par conséquent, les chiffres de population en blanc au niveau de la subdivision de recensement, de l'aire de diffusion et de l'îlot de diffusion correspondent aux données statistiques du Recensement de 2011.

La superficie des terres du Recensement de 2011

Les superficies des terres sont calculées d'après les limites des régions géographiques du recensement en vigueur le 1^{er} janvier 2011, la date de référence géographique pour le Recensement de 2011.

Les données ont été tirées de l'Infrastructure des données spatiales (IDS), qui comprend des couches de polygones représentant les plans d'eau. La projection conique conforme de Lambert a été transformée en projection conique équivalente d'Albers, étant donné que la notion d'équivalence est appropriée pour calculer la superficie des terres. Les mêmes

paramètres de projection (deux parallèles de référence, un méridien central et la latitude du point d'origine de la projection) ont été utilisés pour chaque province ou territoire. Les superficies des terres ont été calculées avec le logiciel ArcGIS®.

Les usagers doivent savoir que, même si les limites des régions géographiques normalisées n'ont pas changé entre les recensements de 2006 et de 2011, les superficies des terres peuvent être différentes en raison de décalage de géométrie. Les transpositions géométriques sont le résultat d'un changement dans les traits terrestres et hydrographiques sous-jacents et d'améliorations de la précision de localisation absolue à l'intérieur des régions.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Cohérence interne

La cohérence des données entre les divers niveaux géographiques a été contrôlée. Les procédures de vérification ont permis de confirmer que les comptes de population aux niveaux géographiques inférieurs s'additionnent aux niveaux géographiques supérieurs. Elles ont aussi permis de confirmer que les niveaux géographiques supérieurs incluent l'ensemble des unités géographiques inférieures.

Chiffres de population et des logements

Les chiffres de population et des logements du Recensement de 2011 ont été vérifiés, afin de s'assurer que leur somme correspondait à toutes les régions géographiques normalisées de niveau plus élevé du Recensement de 2011.

Uniformité avec d'autres produits

Les chiffres de population et des logements dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 sont conformes à ceux diffusés dans les autres produits du Recensement de 2011.

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinents.

Le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011 comprend un enregistrement pour chacun des 493 345 îlots de diffusion. Il comprend aussi les unités géographiques appropriées pour chaque niveau géographique normalisé. L'annexe C porte sur le nombre de régions géographiques du recensement par province et territoire du Recensement de 2011. Ces données ont été vérifiées dans le Fichier des attributs géographiques du Recensement de 2011.

Annexe A Glossaire

Aire de diffusion

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Base nationale de données géographiques (BNDG)

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex., principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex., variation en pourcentage de la population).

Centre de population

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du recensement actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classées dans la catégorie des régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et des AR.

Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La classification des ZIM englobe toutes les SDR provinciales et territoriales qui se situent en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) représentent le niveau le plus bas de cette variante. Le niveau suivant comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) individuelles. Le niveau le plus élevé comprend trois catégories qui couvrent l'ensemble de la masse terrestre du Canada :

- les régions métropolitaines de recensement;
- les agglomérations de recensement;
- les zones en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS fournit des numéros d'identification (codes) uniques pour ces régions géographiques hiérarchiques. Elle a été créée aux fins de la publication de statistiques.

Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

Code géographique

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Code postal^{MO}

Le code postal^{MO} est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2011.

MO : Code postale est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier des limites cartographique

Les fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien. Certains lacs intérieurs et cours d'eau sont inclus dans les couches supplémentaires.

Fichier du réseau routier

Le fichier du réseau routier (FRR) comporte des rues, des noms de rues, des genres de rues, des directions de rues et des tranches d'adresses. Les tranches d'adresses sont établies en fonction des logements.

Fichier numérique de limite

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites utilisées pour la collecte des données du recensement qui, de ce fait, se prolongent souvent en ligne droite dans les étendues d'eau.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux^{MO} et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux^{MO} et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux AD.

Îlot de diffusion

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique

pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

Infrastructure des données spatiales

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG.

L'IDS soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données pour les régions inframunicipales.

Nom de localité

« Nom de localité » renvoie à certains noms de régions géographiques actives ou retirées de même qu'à des noms provenant de la Base de données toponymiques du Canada. Les noms de localité incluent les noms des subdivisions de recensement (municipalités), des localités désignées et des centres de population, ainsi que de certains endroits connus localement.

Noyau, banlieue et région rurale

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR ou une AR peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le **noyau** est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR ou une AR est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR.

Le **noyau secondaire** est un centre de population à l'intérieur d'une RMR ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR qui a été fusionné à une RMR adjacente.

Le terme « **banlieue** » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.

Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

Point représentatif

Un point représentatif est un point de coordonnées qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées - province/territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique (RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).

Les ménages, les codes postaux^{MO} et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

Province ou territoire

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

Région agricole de recensement

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

Région économique

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région géographique du Canada

Les régions géographiques du Canada sont des regroupements de provinces et territoires établis pour les besoins de présentation des statistiques. Les six régions géographiques du Canada sont : Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Territoires.

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes

doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Alors que toutes les régions à l'intérieur des RMR et des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque l'AR a un noyau comptant au moins 50 000 habitants, il est subdivisé en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement sont maintenus pour l'AR même si la population du noyau diminue par la suite à moins de 50 000. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

Région rurale

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Secteur de recensement

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été subdivisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc.) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées. Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (universel transverse de Mercator) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

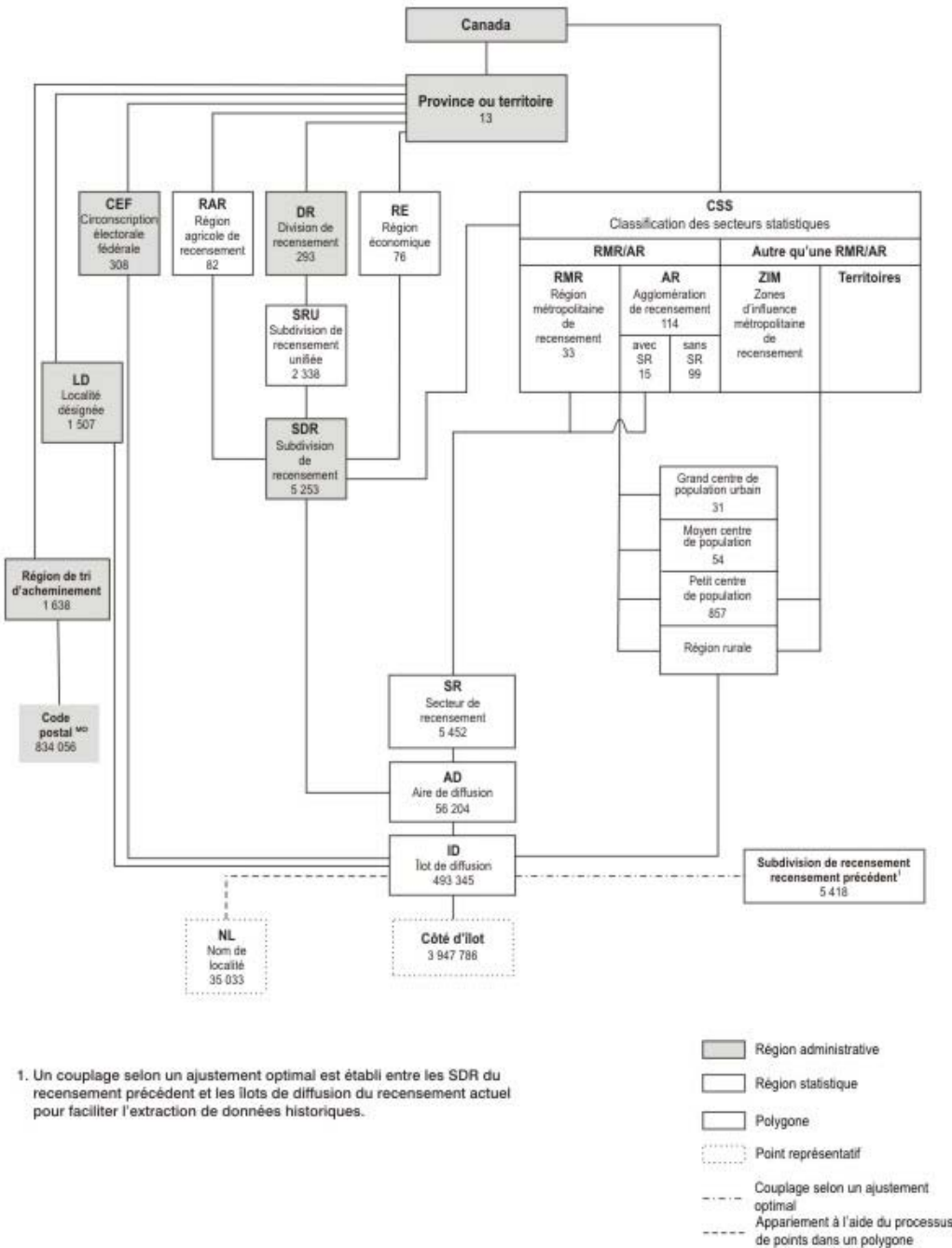
Zones d'influence métropolitaine de recensement

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR et des AR à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situées dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR ou AR. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR et des AR qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente. Puisque plusieurs SDR dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR qui sont à l'extérieur des AR dans les territoires.

Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011

Figure B.1 Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Tableau C.1 Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Unité géographique	Canada 2006	Canada 2011	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)	308	308	7	4	11	10	75	106	14	14	28	36	1	1	1
Région économique	76	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	82	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	0	0	0
Division de recensement	288	293	11	3	18	15	98	49	23	18	19	29	1	6	3
Subdivision de recensement unifiée	2 341	2 338	89	68	43	151	1 005	316	126	300	77	153	1	6	3
Subdivision de recensement (SDR)	5 418	5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
SDR dissolutions (Du 2 janvier 2006 au 1 ^{er} janvier 2011)	221	...	3	0	1	6	13	13	13	26	19	126	0	1	0
SDR constitutions (Du 2 janvier 2006 au 1 ^{er} janvier 2011)	...	56	2	0	0	3	4	2	3	1	1	33	2	5	0
Localité désignée	1 289	1 507	183	0	65	167	106	114	97	194	261	319	1	0	0
Région métropolitaine de recensement	33	33	1	0	1	2	6 ¹	15 ¹	1	2	2	4	0	0	0
Agglomération de recensement (AR)	111	114	3	2	4	5 ¹	25 ¹	28 ¹	4	7 ¹	16 ¹	21	1	1	0
AR avec secteurs de recensement	15	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
AR sans secteurs de recensement	96	99	3	2	4	4 ¹	22 ¹	24 ¹	4	7 ¹	13 ¹	17	1	1	0
Secteur de recensement	5 076	5 452	47	0	93	102	1 371	2 273	173	109	573	711	0	0	0
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	811	857	29	6	35	30 ¹	224 ¹	237 ¹	42 ¹	59 ¹	101 ¹	87	1	3	7
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	54	54	0	1	1	2	13	19	1	2	6	9	0	0	0
Grand centre de population urbain (100 000 habitants et plus)	29	31	1	0	1	1	6 ¹	14 ¹	1	2	2	4	0	0	0
Nom de localité	21 411	35 033	1 836	709	3 138	2 679	6 985	8 091	1 839	2 687	3 117	3 528	195	153	76
Aire de diffusion	54 626	56 204	1 071	293	1 645	1 454	13 622	19 964	2 179	2 467	5 711	7 582	68	98	50
Îlot de diffusion	478 831	493 345	8 732	3 573	15 842	15 415	109 455	132 777	30 471	51 610	66 332	55 529	1 359	1 492	758
Côté d'îlot	3 739 041	3 947 786	81 868	27 050	155 484	135 411	842 992	1 003 813	201 005	362 238	525 180	577 975	13 036	15 612	6 122
Région de tri d'acheminement	1 625	1 638	35	7	77	111	418	526	64	48	153	190	3	3	3
Code postal ^{MO}	805 640	834 056	10 878	3 316	27 852	58 617	212 162	276 844	24 568	21 923	80 948	115 435	968	516	29

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les grands centres de population urbains et les petits centres de population qui chevauchent la limite entre deux provinces sont comptés dans chacune d'elles. Par conséquent, les totaux de ces derniers ne correspondent pas aux totaux nationaux.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
		5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
C	Cité / City	6	4	...	2
CC	Chartered community	3	3	...
CG	Community government	4	4	...
CN	Colonie de la couronne / Crown colony	1	1
COM	Community	33	...	33
CT	Canton (municipalité de)	45	45
CU	Cantons unis (municipalité de)	2	2
CV	Ville / City	2	2
CY	City	149	3	2	...	4	...	46	9	16	17	49	1	1	1
DM	District municipality	52	52
HAM	Hamlet	36	2	10	24
ID	Improvement district	7	7
IGD	Indian government district	2	2
IM	Island municipality	1	1
IRI	Réserve indienne / Indian reserve	961	3	4	25	18	27	139	75	168	81	419	...	2	...
LGD	Local government district	2	2
LOT	Township and royalty	67	...	67
M	Municipalité / Municipality	3	3
MD	Municipal district	76	12	64
MÉ	Municipalité	619	619
MU	Municipality	54	54
NH	Northern hamlet	11	11
NL	Nisga'a land	1	1
NO	Non organisé / Unorganized	137	96	16	10	2	4	6	3
NV	Northern village	11	11
P	Paroisse (municipalité de) / Parish	150	150
PE	Paroisse (municipalité de)	179	179

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011
(suite)

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
RCR	Communauté rurale / Rural community	4	4
RDA	Regional district electoral area	158	158
RG	Region	1	1
RGM	Regional municipality	4	3	1
RM	Rural municipality	413	117	296
RV	Resort village	40	40
S-É	Établissement indien / Indian settlement	28	6	5	4	1	4	3	5
SA	Special area	3	3
SC	Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality	28	28
SÉ	Établissement / Settlement	13	13
SET	Settlement	13	10	3
SG	Autonomie gouvernementale / Self-government	4	4
SM	Specialized municipality	5	5
SNO	Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized	92	92
SV	Summer village	51	51
T	Town	743	277	7	31	13	...	88	51	147	108	14	3	4	...
TC	Terres réservées aux Cris	8	8
TI	Terre inuite	12	12
TK	Terres réservées aux Naskapis	1	1
TL	Teslin land	1	1
TP	Township	207	207
TV	Ville / Town	15	14	...	1
V	Ville	222	222
VC	Village cri	8	8
VK	Village naskapi	1	1
VL	Village	550	66	45	11	19	266	95	43	4	1	...
VN	Village nordique	14	14

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.